SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 10 JANVIER 1896.

PRÉSIDENCE DE M. MAX. CORNU, PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
PUIS DE M. PRILLIEUX, VICE-PRÉSIDENT.

M. Cornu, en prenant place au fauteuil, remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant premier vice-président et présente les excuses de M. A. Chatin, président, retenu chez lui par une indisposition.

M. Lutz, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 décembre dernier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président, par suite des présentations faites dans la dernière séance, proclame membres de la Société :

MM. Bris (Artus), directeur de l'usine de la Vieille-Montagne à La Chênée (Belgique), présenté par MM. Copineau et Malinvaud.

Kersers (Louis de), rue du Doyen, 2, à Bourges, présenté par MM. Le Grand et Prillieux.

M. le Président invite M. le Secrétaire général à communiquer à l'assemblée les projets relatifs à la prochaine session extraordinaire.

M. le Secrétaire général rappelle que la circulaire adressée le mois dernier, avant les élections, aux sociétaires les engageait à vouloir bien, selon l'usage, indiquer leurs préférences, sur le feuillet joint à cet effet, au sujet d'une session extraordinaire en 1896. Deux combinaisons étaient signalées. L'une consistait à se joindre, dans les premiers jours d'avril, à l'Association française pour l'avancement des sciences qui organise pour cette époque, sous le titre de *Congrès de Carthage*, une excursion de ses membres en Tunisie. Quelques-uns de nos confrères désireux d'y prendre part pensaient que notre Société aurait intérêt à saisir cette occasion de se réunir à Tunis en même temps que l'AFAS (1), après s'être concertée avec celle-ci afin d'assurer les mêmes avantages aux sociétaires des deux Compagnies.

L'autre projet se rapportait à une excursion dans la haute Ariège au mois de juillet.

D'après le dépouillement des avis reçus de nos confrères sur cette question, plus des trois quarts se rallient à la première proposition, plusieurs faisant remarquer que le second projet pourrait être aisément repris une autre année, tandis que des circonstances aussi favorables à une session en Tunisie ne se représenteront peut-être pas de fort longtemps.

Des pourparlers engagés officieusement entre les bureaux des deux Sociétés, l'AFAS et la nôtre, ont établi les bases d'un accord éventuel.

A la suite de cet exposé et après un échange d'observations entre MM. Bonnet, Prillieux et Malinvaud, la proposition suivante :

La Société botanique de France se réunira cette année en session extraordinaire à Tunis le 1er avril, en même temps que l'Association pour l'avancement des sciences.

Est mise aux voix et adoptée.

(1) AFAS est le titre abrégé de l'*Association française pour l'avancement des sciences*.